

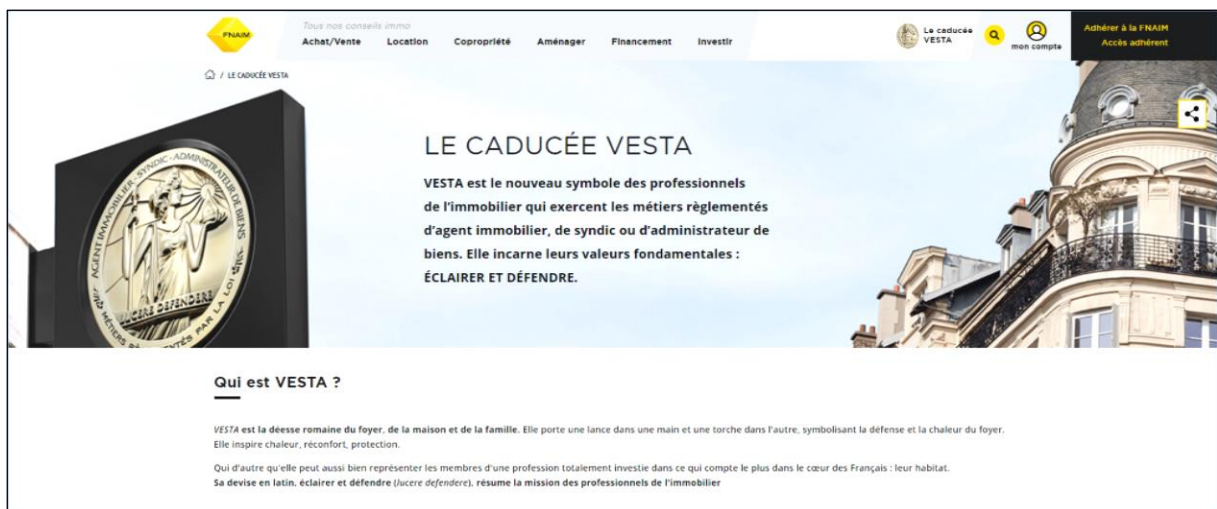
# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20/02/20



## VESTA, insigne d'une profession réglementée, accessible à tous sur Fnaim.fr

*La Loi ELAN ayant protégé leurs titres, VESTA est l'aboutissement pour les professionnels de l'immobilier de la conquête de leur identité de profession réglementée. Dévoilé par la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) en novembre dernier, ce symbole universel a su créer l'adhésion des professionnels autour de leur nouvel emblème. Il est désormais mis à la disposition de tous les agents immobiliers, syndics de copropriété et administrateurs de biens, détenteurs de la carte professionnelle, sur Fnaim.fr*



Page d'accueil du site [www.fnaim.fr/vesta](http://www.fnaim.fr/vesta)

### VESTA, l'affirmation de l'identité d'une profession réglementée

En créant VESTA, la FNAIM a souhaité permettre aux professionnels de l'immobilier d'afficher le caractère réglementé de leur profession, reconnu par la loi Hoguet, protégé par la Loi ELAN, assorti d'obligations. VESTA est une sécurité supplémentaire pour le consommateur, symbole de l'aptitude, du professionnalisme et de la probité des agents immobiliers, administrateurs de biens et syndics, détenteurs d'une carte professionnelle.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

Cette sécurité juridique et visuelle, assure des garanties de compétence, de formation, de solidité financière et d'assurance que les professionnels réglementés apportent aux particuliers qui leur font confiance.

## **Les professionnels de l'immobilier au rendez-vous de leur nouvel emblème**

Lancé en novembre 2019, ce sont près de 5 000 professionnels qui ont déjà manifesté leur intérêt à utiliser VESTA et faire briller les lettres de noblesse de la profession.

## **VESTA, à la disposition de toute une profession sur Fnaim.fr**

Marque déposée par la FNAIM, VESTA a été proposé dans un premier temps aux seuls adhérents de la Fédération. Mais ce symbole est universel. Désormais, chaque détenteur d'une carte professionnelle de l'immobilier, pourra utiliser VESTA, ses visuels, sous réserve du respect de la charte d'utilisation des marques.

Pour commander son insigne VESTA\* ainsi que pour télécharger son visuel, le professionnel doit impérativement renseigner son numéro de carte professionnelle et s'engager à respecter une charte d'utilisation.

Au-delà de la possibilité de commander un insigne, tout professionnel pourra ainsi télécharger l'ensemble des logos – en fonction des mentions figurant sur sa carte professionnelle – pour l'utiliser sur son site internet, sa carte de visite, ses papiers à en-tête, etc.

Avec plus d'1 million de visites mensuelles de professionnels et de particuliers, le portail FNAIM.fr permet au plus grand nombre d'accéder aux informations. S'agissant du grand public de mieux comprendre l'utilité de ce nouvel emblème et ce qu'il représente dans le parcours immobilier : le gage d'un professionnel reconnu et formé.

*« Démarche structurante pour toute une profession, elle a, depuis son origine, vocation à être inclusive pour permettre au plus grand nombre de se retrouver dans ce symbole, emblème d'une aptitude professionnelle encore trop méconnue. Nous invitons tous nos collègues à se saisir de ce symbole, qui est une chance pour notre profession. », déclare Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM.*



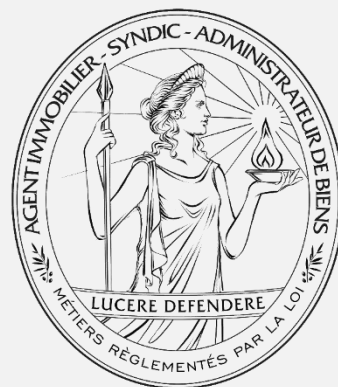
Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

## VESTA

➤ Sa devise en latin, éclairer et défendre (*lucere defendere*), résume la mission des professionnels de l'immobilier.

Le professionnel de l'immobilier éclaire sur la tendance du marché, la vraie valeur d'un bien, la compréhension d'une législation. Il défend les intérêts de ses clients en matière de respect des réglementations tout en apportant une sécurité juridique.



Toutes les informations sur VESTA sur : [www.fnaim.fr/vesta](http://www.fnaim.fr/vesta)

\* Les commandes de l'insigne se font directement par l'intermédiaire du seul partenaire habilité à le fabriquer VITRINEMEDIA : <https://www.vitrinemia.com/fr/enseigne-immobiliere/vesta/>

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



### À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02